



## Vocabulaire de la mine

**Abattage** : opération d'arrachement du charbon.

**Benne** : wagonnet utilisé pour le transport du charbon. On dit aussi berline.

**Boisage** : soutènement de bois.

**Boiseur** : mineur chargé de mettre en place les soutènements de bois ou métalliques pour maintenir le toit des galeries.

**Boutefeu** : ouvrier mineur spécialisé dans le tir des mines.

**Cadre** : unité de soutènement composé de trois parties (le chapeau horizontal et les deux bras verticaux).

**Cage** : élément de l'ascenseur du puits accueillant alternativement le personnel et les bennes.

**Chevalement** : bâti placé au dessus du puits et supportant les molettes.

**Cintre** : cadre métallique en forme de voûte qui a succédé au cadre de bois.

**Clapeuse** : ouvrière chargée d'éliminer les pierres parmi les morceaux de charbon au triage. Ces pierres sont appelées clapés.

**Coke** : combustible obtenu par distillation du charbon, utilisé principalement dans la sidérurgie pour la fabrication de la fonte.

**Concession** : terme désignant une zone d'exploitation attribuée par l'État.

**Convoyeur** : tapis roulant en caoutchouc qui permet l'évacuation du charbon (convoyeur à bande) ou tapis de chaînes et raclettes entraînant le charbon dans un bac en métal, utilisé dans les chantiers d'abattage (convoyeur blindé).

**Cordée** : désigne les mouvements de la cage dans le puits.

**Couche** : dépôt de charbon en banc très net, d'épaisseur variable, et le plus souvent pentu.

**Crassier** : lieu où l'on entasse les déchets de lavage du charbon, appelés crasses par emprunt au monde de la métallurgie (terrils dans le Nord).

**Crézieu** : petite lampe à huile, à flamme nue. Le crézieu a été utilisé dans les mines non grisouteuses, avant ou en complément des lampes de sécurité, jusqu'au début du XXe siècle.

**Criblage** : lieu au jour où s'effectue le tri du charbon en différents calibres.

**Cuvelage** : maçonnerie très serrée qui ceinture le puits pour limiter les infiltrations d'eau et préserver sa verticalité.

**Découverte** : exploitation de charbon à ciel ouvert.

**Exhaure** : opération de pompage des eaux qui s'infiltrent dans les galeries.

**Faille** : cassure de terrain avec déplacement relatif des parties séparées, qui rompt la continuité des couches de charbon.

**Fendue** : galerie inclinée partant de la surface et permettant l'accès à l'exploitation. Le charbon est évacué hors de la fendue par des convoyeurs ou par un treuil tirant les bennes, contrairement au puits qui est équipé de cages.

**Fines** : fragments de charbon de diamètre inférieur à 10 mm.

**Fond** : galeries et chantiers souterrains.

**Fonçage** : opération de creusement d'un puits.

**Foudroyage** : opération qui consiste, après l'abattage du charbon, à provoquer l'éboulement volontaire et contrôlé du toit de la couche, à l'arrière du front de taille.

**Front de taille** : lieu dans la taille où s'effectue l'abattage.

**Galibot** : jeune apprenti mineur. Autrefois, les jeunes garçons étaient chargés, au fond, d'apporter des lampes de rechange aux ouvriers et d'effectuer de menus travaux.

**Gouverneur** : au fond, contremaître principal d'un chantier (porion dans le Nord).

**Grains** : fragments de charbon de diamètre supérieur à 10 mm.

**Grisou** : mélange gazeux inflammable et explosif, composé essentiellement de méthane, qui se dégage de certains charbons.

**Haveuse** : machine d'abattage du charbon.

**Investison** : périmètre qu'il est interdit de dépasser dans l'extraction pour éviter les dégâts de surface en zone sensible. Une ligne d'investison entourait le centre-ville stéphanois, que les compagnies ne pouvaient dépasser qu'avec l'accord de l'administration des mines.

**Jour** : ensemble des espaces et équipements de surface.

**Lampisterie** : salle où l'on stocke, entretient et distribue les lampes individuelles des mineurs.

**Lavage** : opération qui consiste à séparer les roches stériles (grès, schistes), et les poussières du charbon.

**Lavabo** : vestiaires et douches collectifs des mineurs.

**Machiniste** : employé chargé de conduire la machine d'extraction.

**Menus** : fragments de charbon de faible granulométrie.

**Molettes** : poulies placées au sommet du chevalement portant le câble d'extraction.

**Pérat** : gros bloc de charbon.

**Péter les boîtes** : à l'occasion de la Sainte-Barbe, les mineurs font sauter des boîtes remplies de poudre noire.

**Piqueur** : ouvrier chargé de l'abattage du charbon à l'aide d'un pic. Le piqueur au rocher creuse les galeries et les travers-bancs dans la roche.

**Plâtre** : surface au jour qui entoure le puits (carreau dans les mines du Nord).

**Portion** : casse-croûte pris au fond en milieu de poste.

**Puits** : excavation verticale de faible diamètre qui permet d'accéder aux couches de charbon (puits d'extraction), de ventiler les chantiers (puits d'aérage), d'assécher la mine (puits d'exhaure), d'approvisionner en matériel une mine de charbon (puits de service).

**Rave** : lampe de mineur à flamme nue.

**Recette** : lieu d'accès aux cages du puits. On distingue la recette jour, en surface, de celle du fond.

**Remblayage** : apport de matériaux (remblais ou schistes de lavoir) pour combler les vides laissés par l'extraction. Le remblayage hydraulique est effectué au moyen de boues chargées de pierres.

**Rivelaine** : pic de mineur particulier qui permet de créer une saignée (rive), à la base de la couche sur la taille pour aider à son abattage, utilisé avant la généralisation des marteaux piqueurs.

**Roulage** : complexe des voies constituant le réseau ferroviaire au fond.

**Rouleur** : ouvrier chargé de remplir et pousser les bennes.

**Sachon** : musette contenant la portion, appelée aussi fargine chez les mineurs du Gier.

**Schlamms** : eau boueuse issue du lavage du charbon contenant des poussières de charbon inférieures au millimètre. Est aussi appelée la mourre.

**Siège** : centre administratif et technique d'une unité d'exploitation.

**Silicose** : maladie pulmonaire contractée par les mineurs due à l'inhalation de poussières de silice.

**Soutènement** : structure de bois ou de métal, qui soutient le toit des galeries.

**Soutènement marchant** : dispositif de soutènement à vérins hydrauliques mis au point au début des années soixante qui se déplace au fur et à mesure de l'abattage du charbon.

**Soutirage** : dans une couche épaisse, après l'abattage d'une première tranche de charbon dans la partie inférieure, opération qui consiste à récupérer le charbon restant situé au-dessus de la partie abattue. Le soutireur découpe une fenêtre dans le grillage de protection de l'arrière-taille pour faire tomber le charbon.

**Taille** : chantier d'abattage du charbon.

**Toit** : roche en contact avec la partie supérieure des couches de charbon, ou avec le sommet du boisage.

**Toucheur** : ouvrier chargé de guider les chevaux dans les galeries.

**Travers-bancs** : galerie principale creusée à travers les bancs de rocher pour permettre d'atteindre le gisement, utilisé ensuite pour la circulation du personnel, du charbon et du matériel entre les chantiers et les puits.

**Tréfonds** : le propriétaire d'un terrain peut voir le sous-sol de sa propriété exploité. Le propriétaire touche alors une indemnité annuelle, versée par l'exploitant du tréfonds : celle-ci est proportionnelle aux quantités extraites et à la profondeur de l'exploitation.

**Triage** : élimination des plus gros fragments de stériles, et séparation du charbon par son diamètre en vue de son expédition ou de son lavage.

**Vargue** : treuil à manivelle ou actionné par un cheval, utilisé dans les premiers puits de mine pour sortir le charbon et les eaux souterraines.

**Veine** : autre dénomination de la couche.